



Association Valloire Nature Et Avenir  
Boite Postale no 8  
73450 Valloire  
Email : [contact@vnea.net](mailto:contact@vnea.net)  
Site Web : <http://www.vnea.net>

Valloire, le 31 Mars 2019

Destinataire : Maire de Valloire  
Copie : conseil Municipal

### Lettre Courriel

Objet : demande de retrait du dossier UTN actuel du club Med pour permettre une concertation sur le développement et l'aménagement de Valloire

Monsieur le Maire,

Ce message concerne le dossier UTN du club Med. Je souhaite tout d'abord revenir brièvement sur les motifs qui ont conduits à nos récentes actions sur ce dossier.

Notre association participe aux réunions de préparation du nouveau PLU démarré en 2016.

- Nous en avons faits la demande en tant qu'association agréée
- Vous aviez fait preuve d'ouverture et de discernement en acceptant cette demande et en nous intégrant aux réunions du COTECH (comité technique) du PLU.
- De notre côté, nous avons participé au plus de réunions possibles en 2017 et 2018 et ce dans un esprit constructif malgré des différences de point de vue.
- Lorsque le sujet du Club Méditerranée était abordé, la réponse était que votre équipe était en attente d'informations du Club Méditerranée. Le 25 Janvier dernier, lors d'un appel téléphonique, vous me confirmiez encore qu'il n'y aurait rien de nouveau avant le mois de Mai.
- Or 3 semaines après, j'avais communication du dossier UTN du Club Med aux Verneys à Valloire. Nous comprenions alors que le dossier était bien plus détaillé et avancé qu'il nous avait été dit. Pour information, ce dossier n'a pas fuité comme vous l'avez laissé entendre. Il se trouve que VNEA fait partie des associations fédérées de FNE, membre officiel du Comité de massif. Cette fédération nous a transmis ce dossier, tout naturellement, pour nous associer à son instruction, avant de remettre un avis officiel prévu pour la commission « espaces et urbanisme » du 21 Mai 2019. Nous l'avons eu "normalement".

Avant toute réaction, nous avons pris connaissance du projet et nous sommes rendu compte qu'il était démesuré par rapport à ce que nous attendions, aux capacités du site prévu aux Verneys et qu'il apportait potentiellement de nombreuses dégradations.

Nous avons donc immédiatement décidé d'informer les habitants et vacanciers de Valloire par une lettre ouverte. Nous avons en parallèle organisé une pétition pour mesurer le rejet des habitants sur ce projet UTN. La pétition a eu immédiatement un succès considérable. Je me permets de vous rappeler que nous en sommes à plus de dix mille (10 000) signatures en un mois.

Le projet d'UTN du Club Med n'est pas cohérent avec le caractère « d'extension limitée », ou de « projet raisonnable, de tourisme authentique et à taille humaine » tel qu'évoqué dans la réunion de concertation du 9 mai 2017 suite à la présentation de cadrage du PADD du SCOT.

L'objectif économique et surtout celui de pérenniser et développer la SEM des Remontées Mécaniques ne doit pas se faire au détriment de l'âme de Valloire et des Verneys, avec un projet démesuré et mal intégré tant sur le plan urbanistique que paysager notamment.

C'est dans ce contexte que je vous demande donc au nom de l'Association Valloire Nature Et Avenir de :

- Reconnaître que le projet actuel n'est pas accepté par une large partie des habitants (permanents, secondaires ou vacanciers)
- Retirer le dossier UTN actuel. En l'état, ce dossier ne peut pas être soumis à l'avis du comité de massif du 21 Mai. Il n'est pas mature et dans cette affaire nous estimons qu'on a mis "la charrue avant les bœufs". Outre l'opposition manifeste du public, ce projet est en opposition au PADD du PLU en vigueur. Ce dossier soumis au public est d'autre part incomplet, trompeur et biaisé sur de nombreux points. Essayer de passer en force ne fera que renforcer ce sentiment de rejet. Il est très probable qu'un arrêté autorisant le dossier UTN actuel ferait l'objet de recours de VNEA. Compte tenu des délais de justice, ceci repousserait aux calendes grecques l'arrivée éventuelle du Club Med à Valloire ce qui serait contreproductif.
- Mener à bien la concertation prévue dans le cadre de la prochaine approbation du SCOT, avec une analyse des contraintes et objectifs de développement touristique, avant de présenter un projet d'UTN non prévu dans le PLU en vigueur. Les questions que nous nous posons sont : Quel développement et aménagement pour VALLOIRE ? Est-ce que la situation économique de Valloire est telle qu'il y ait besoin du Club Med pour la « doper », quelle vision du développement si le réchauffement climatique devait s'intensifier ? Les Verneys doivent-ils être urbanisés ? Si oui à quel niveau en termes de lits ? Par qui ? Où ? Quel impact sur l'activité touristique existante ? Quel impact sur les ressources notamment en eau potable ? Si la transformation en zone U devait se faire, elle suppose l'accord de 91 propriétaires, cet accord existe-t-il ?  
...
- D'une manière générale, obtenir qu'une véritable concertation soit menée avec les parties prenantes, conformément à la politique de développement durable du Club Med et aux convictions de son président, afin de définir le projet acceptable à Valloire, avec une étude exhaustive de la totalité des variantes et un ajustement de la capacité aux sites envisagés.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, monsieur le maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Regis de Poortere  
Association Valloire Nature Et Avenir  
Tel mobile : 06 51 74 20 60

PS : Je profite de ce message pour vous rappeler que nous n'avons pas reçu les minutes de la réunion COTECH du 1<sup>er</sup> Février. Comme je m'en étais excusé, nous n'avons pas pu y participer vu les chutes de neige importantes et les problèmes de circulation qu'elles ont entraînés dans la nuit précédente.